

Assemblée Générale A.P.E. Saint Martin du Var du 22.09.2022

Présents : Gisèle LALANNE (1^{er} adjointe), Lesley FIDELE, Christelle GUERUCCI, Olivier HASSOUN, Thierry LEROY-REMY, François VALENTE.

Excusés : Magali BORGOGNO, Emilie BONNET (Elue), Pauline DUCAMP, Noémie DOS SANTOS.

ORDRE DU JOUR:

-  **BILAN MORAL ET FINANCIER DE L'ANNEE ECOULEE.**
-  **DEMISSION DU BUREAU ACTUEL ET ELECTION DU NOUVEAU.**
-  **QUESTIONS DIVERSES : élections parents d'élèves**

BILAN MORAL

Lesley présente les manifestations organisées tout au long de l'année scolaire en commençant par :

- **Spectacle de Noël** : offert pour chacune des écoles, en général le matin pour les maternelles et les CP, l'après-midi pour les enfants du CE1 au CM2. Visite du Père Noël et cadeaux et collation offerts par l'APE. Cette année, suite aux nombreux cas de COVID chez les enfants, annulation du spectacle. Il n'y a pu avoir de report suite aux disponibilités des prestataires.

- **Marché de Noël** : organisé sur la place du village. Il s'agit d'une belle journée conviviale, en collaboration avec la Mairie, le comité des fêtes ainsi que les écoles qui nous ont offert une chorale avec les enfants. L'APE tient un stand de vente de décorations confectionnées par les enfants de l'école maternelle et de l'Accueil de Loisirs. Réalisation de la photo souvenir avec le Père Noël.

Cette année, l'association a organisé une tombola de Noël, qui a bien fonctionné.

Cette journée a rencontré un franc succès avec une forte affluence. Nous allons prochainement concerter les écoles et la mairie pour travailler conjointement sur le format de cette année.

- **Galette des Rois** : en janvier pour l'école élémentaire. Elle est organisée par l'APE et financée par la Mairie. Cette année, suite au COVID, l'événement a été annulé.

- **Carnaval** : travaillé en lien avec le Comité des Fêtes et d'autres associations de la commune en décorant les chars et en encadrant les enfants qui montent sur les chars le jour J. Cette année, le carnaval n'a pas pu être organisé, mais suite à la proposition de la mairie, nous avons pu organiser le « Carnaval des enfants » dans le pré de la maternelle. Des animations, structures et point de restauration étaient en place. Journée qui a rencontré un franc succès.

- **Chasse aux œufs de Pâques** : dans le pré de la maternelle.

- **Soirées périscopulaires :**

1 maternelle et 1 élémentaire organisées par le service jeunesse.

En fonction des années, l'association tient un stand pour la vente de crêpes et pop-corn.

Cette année, annulation suite au COVID.

L'école met en place des soirées jeux de société.

- **Kermesses de fin d'année :**

en lien avec les écoles et la commune, toujours dans la joie et la bonne humeur.

La nouveauté de cette année : 2 tombolas, 1 pour chaque école.

Les tombolas représentent une grande partie des recettes de l'année. La présidente remercie les familles, qui participent activement à l'achat des billets de tombola.

- **Nouveautés :**

- Organisation d'une **boum d'Halloween**, le samedi 5 novembre, au Complexe François Zucca.

Manifestation en partenariat avec l'Accueil de Loisirs.

Les enfants de l'A.L vont créer un flashmob qui sera retransmis le jour de la boum.

- Création d'une page privée Facebook <https://www.facebook.com/groups/ape.saintmartinduvar>
- Participation au forum des Associations (non réalisé depuis 6 ans).

BILAN FINANCIER

- **Subventions :**

- *Avant 2020* : subvention aux écoles, d'un montant de 15,00 € / enfant.

- *2021-2022* : suite à la situation particulière due au COVID, une grande partie des manifestations ont été annulées et l'association a eu très peu de rentrées d'argent.

Nous avons été contraints de verser une subvention de 8,00 € par enfant.

- **Elémentaire** : 2243,00€
- **Maternelle** : 1280,00€

- *2022-2023* : pour cette nouvelle année scolaire, nous avons la possibilité de reverser, de nouveau, 15 euros par enfant pour les 2 écoles soit :

- **Elémentaire** : 3420,00€
- **Maternelle** : 1920,00€

Les subventions permettent aux écoles d'acheter :

- **Elémentaire** : matériel de sciences / des séries de livres / renouveler quelques jeux pour la récréation / du matériel de sport.
- **Maternelle** : matériel de sport / jeux de cours / un lot de 26 raquettes trampoline / 1 pillon (porteur pour 3 élèves) / 1 lot de 14 balles rugueuses.

Bénéfice - Déficit :

• Initiative	4 352,00 €
• Tombola Noël	4 315,59 €
• Marché de Noël	1 219,00 €
• Carnaval	900,76 €
• Chasse aux œufs	- 94,14 €
• Tombola M	1 398,30 €
• Tombola E	3 556,00 €
• Kermesse M	2 178,60 €
• Kermesse E	4 664,24 €
• Pots de l'APE	- 384,88 €

Subvention de fonctionnement mairie : 1024,00€

Subvention culturelle du département : 1000,00€

• **Remerciements :**

Lesley FIDELE remercie :

- Monsieur le Maire, les élues, Gisèle, Émilie et Jacky ainsi que tous les services municipaux de la Commune.
- Le Comité des Fêtes, avec qui nous travaillons en lien toute l'année.
- Les directrices des écoles ainsi que les équipes pédagogiques.
- Les parents bénévoles, qui donnent de leur temps pour les enfants et sans qui l'Association n'existerait pas.

DEMISSION BUREAU ET ELECTION DU NOUVEAU

L'association est composée du bureau et d'un Conseil d'Administration qui assiste aux réunions et prend les décisions avec le bureau.

Le bureau actuel est composé de :

Bureau 2021-2022	
PRESIDENT	FIDELE LESLEY
VICE-PRESIDENT	DOS SANTOS NOEMIE
TRESORIER	HASSOUN OLIVIER
TRESORIER ADJOINT	VALENTE FRANCOIS
SECRETAIRE	GUERUCCI CHRISTELLE
SECRETAIRE ADJOINTE	BORGOGNO MAGALI
COMMISSAIRE AU COMPTE	LEROY-REMY THIERRY

Le bureau est démissionnaire.

Le nouveau bureau est composé de :

Bureau 2022-2023	
PRESIDENT	FIDELE LESLEY
VICE-PRESIDENT	GRAILLE SABRINA
TRESORIER	VIRGINIE ROMBEAU
TRESORIER ADJOINT	VALENTE FRANCOIS
SECRETAIRE	GUERUCCI CHRISTELLE
SECRETAIRE ADJOINTE	PAULINE DUCAMP
COMMISSAIRE AU COMPTE	VANESSA NOSBE-PROTAT

Une réunion du Conseil d'Administration sera organisée le mercredi 28 septembre au gymnase pour organiser les festivités de Noël.

Questions diverses

Les élections de parents d'élèves :

Exceptionnellement cette année, la liste a dû être constituée avant l'AG.

- **Conseil d'école élémentaire** : 9 titulaires et 9 suppléants.
- **Conseil d'école maternelle** : 5 titulaires, suppléants

MATERNELLE - 5 classes -	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
DUCAMP PAULINE	GISBERT-MEISS LAURIE
GRAILLE SABRINA	MARANINCHI JEROME
GUERUCCI CHRISTELLE	
VALENTE FRANCOIS	
VIOTTI AUDREY	

ELEMENTAIRE - 9 classes -	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
BRETON EVE	BELLETRUTTI AUDREY
CASTEL VIRGINIE	CORDEIRO SANDRINE
FIDELE LESLEY	FACELLO AMANDINE
DENIMAL LAETITIA	GATINEAU LISA
DUCAMP PAULINE	MARTIN VANESSA
GASCA-VILLANUEVA AMANDINE	MELANIE GARANTIE
GUERUCCI CHRISTELLE	RONDEAU SYLVAIN
MARTEL BERTRAND	
NOSBE-PROTAT VANESSA	

Adhésion à l'association :

Hello Asso : création du compte.

Il est maintenant possible d'adhérer à l'APE et de payer en ligne.

Ce compte servira également pour le paiement des cadeaux Initiatives.

FIN DE SEANCE : 19h45